

Direction Générale des Services / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale Question n°318

Administration Générale

REF : DAJDAAG2012026

Signataire : ABW

Séance du Conseil Municipal du 11/12/2012

RAPPORTEUR : Jacques SALVATOR

OBJET : Désignation des représentants au conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat d'Aubervilliers.

EXPOSE :

L'Office Public de l'Habitat d'AUBERVILLIERS est un établissement public communal principalement régi par le code de la construction et de l'habitation. Treize des vingt-trois membres de son Conseil d'administration sont désignés par le Conseil municipal, dont six en son sein, le Président élu par ce Conseil d'administration l'étant nécessairement parmi ces derniers.

En application de l'article L2121-33 du Code général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal peut modifier sa représentation au sein des organismes extérieurs, comme l'OPH.

Il est donc proposé de désigner les personnes suivantes, respectivement au titre des membres du Conseil municipal et des personnalités qualifiées :

Ugo Lanternier, Tedjini-Michel Maiza, Evelyne Yonnet, Soumia Zahir, Bernard Vincent, Marc Ruer ;

Annie Boquet, Alain Descamps, Didier Guillot, Yvette Mariel, Maryline Maggi, Remy Dholland, Pierre Quay-Thevenon.

Séance du Conseil Municipal du 11/12/2012

N°318

Direction Générale des Services / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale

Administration Générale

REF : DAJDAAG2012026

Signataire : ABW

OBJET : Désignation des représentants au conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat d'Aubervilliers.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code de la construction et de l'habitation,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2122-33,

Considérant que l'effectif du Conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat d'AUBERVILLIERS – établissement public municipal – est fixé à 23 membres, et doit comprendre 13 représentants désignés par le Conseil municipal, dont six en son sein et sept personnalités qualifiées ;

A la majorité des membres du conseil, le groupe "Aubervilliers en marche pour le changement" s'étant abstenu

DELIBERE :

DESIGNE en qualité d'administrateurs de l'Office Public de l'Habitat d'AUBERVILLIERS, - au titre du collège des membres du Conseil municipal :

Ugo Lanternier, Tedjini-Michel Maiza, Evelyne Yonnet, Soumia Zahir, Bernard Vincent, Marc Ruer ;

- au titre du collège des personnalités qualifiées :

Annie Boquet, Alain Descamps, Didier Guillot, Yvette Mariel, Maryline Maggi, Remy Dholland, Pierre Quay-Thevenon.

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 14/12/2012

Publié le : 18/12/2012

Certifié exécutoire le : 18/12/2012

Pour le Maire

L'Adjoint délégué